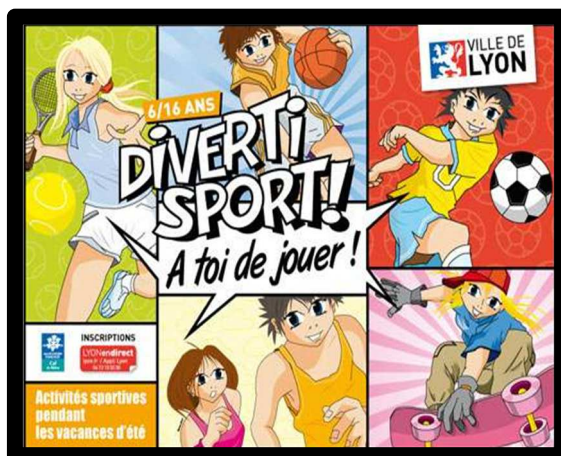


LYON Diverti sport



CENTRE CHARIAL

PROJET PEDAGOGIQUE



SOMMAIRE

Introduction	p.3
Le projet éducatif de la Direction des Sports.....	p.4
Les caractéristiques du centre et ses objectifs	p.5
Les objectifs spécifiques par tranche d'âges	p.7
Les objectifs spécifiques par activité	p.8
Moyen à disposition.....	p.10
1) Matériel	
2) Humain	
Mesures envisagées pour l'accueil de mineurs en situation de handicap	p.12
Modalités de fonctionnement	p.14
Modalités d'évaluation du centre.....	p.17
<u>ANNEXES :</u>	
Règlement Intérieur (R.I.).....	p.19

INTRODUCTION

Le Service Animation Sportive de la Ville de Lyon organise des centres de loisirs « Divertisport » dans différents lieux de la ville pendant les vacances scolaires : d'hiver, de printemps et d'automne.

Le centre Divertisport CHARIAL accueille 120 enfants par semaine de 6 à 16 ans issus de l'agglomération Lyonnaise (3^{ème}, Villeurbanne...).

Il est ouvert de 8h30 à 17h15.

Les enfants ont le choix de pratiquer de multiples activités sportives leur permettant de s'épanouir et de pratiquer leurs sports favoris.

Ce projet est suivi d'un avenant adapté à chaque Divertisport et période de vacances scolaires (été et petites vacances). Il est construit par l'équipe de direction et transmis par mail aux animateurs en amont du centre. Ce document est une base de travail commune pour véhiculer des valeurs éducatives aux enfants et transmettre au mieux nos objectifs pédagogiques. Il reste ouvert à tout complément d'informations de l'un des membres de l'équipe de travail.

Cet avenant est consultable sur le centre ainsi que la programmation des activités, et peuvent être communiqués sur simple demande auprès du directeur du centre.

PROJET EDUCATIF

Le **Service Animation Sportive** de la **Direction des Sports** de la **Ville de LYON**, propose aux enfants âgés de 6 à 16 ans, la pratique de différentes activités physiques et sportives au sein du centre **CHARIAL**.

Les centres **DIVERTISPORT** s'inscrivent dans les enjeux du projet éducatif de la Ville de Lyon et doivent répondre à son objectif fondamental : **former des citoyens responsables et actifs**.

Le **Service Animation Sportive** de la **Direction des Sports** de la **Ville de Lyon**, organise des **Accueils Collectifs de Mineurs (ACM)** appelés **Accueil de LOISIRS LYON DIVERTISPORT** où les enfants pratiquent des activités physiques et sportives dans un **but éducatif, récréatif ou de découverte**.

Les objectifs éducatifs :

- Permettre à l'enfant et au jeune de **vivre un temps de vacances** (activités de loisir à but récréatif, nouvelles activités physiques et sportives à découvrir).
- Amener l'enfant et le jeune à **découvrir** des pratiques variées et **compléter** leurs expériences sportives : séances d'initiation, mini-stages, pratique de jeux.
- Développer les **rapports entre jeunes** sur différents temps appelant l'esprit d'équipe, le respect des règles, de l'adversaire (rencontres inter centres, apprentissage des règles sportives).
- Promouvoir **l'éducation à la citoyenneté** à travers la pratique des APS (intégration de tous, respect des locaux, du matériel, du personnel).
- **Favoriser l'accès** à la pratique sportive.
- Veiller à ce que le plus grand nombre de ces enfants puissent, aujourd'hui comme à l'avenir, **pratiquer des sports dans des conditions optimales**, c'est-à-dire dans un environnement propre et sain : tri des déchets plastiques (bouteilles, bouchons). Ces interventions s'inscrivent dans le projet de service : **Développement durable**.

Les CARACTERISTIQUES DU CENTRE et ses OBJECTIFS

1) SITUATION GEOGRAPHIQUE

- Le centre Divertisport Charial fonctionne, il se situe à l'école Antoine Charial, au 31 rue Antoine Charial 69003 Lyon.
- Lieu d'accueil et lieux utilisés pour les différents temps de la journée :

Ecole Charial	<p>Une salle de restauration Deux préaux (salle d'accueil et d'activités). Deux cours Sanitaires 2 petites salles polyvalentes 1 ABCD (bureau direction) Un petit gymnase</p>
Complexe sportif Charial	<p>Rez de chaussée : Un local servant de stockage matériel Un petit gymnase Deux toilettes</p> <p>Un étage : Un grand gymnase Vestiaire filles / garçons avec toilettes dans chaque vestiaire</p> <p>En sous-sol : Une piscine de 25 m (5 couloirs) avec fosse de 3 m et 1 plongeur de 1 mètre Un bain de 10 m (1m20 max) Vestiaires collectifs filles / garçons avec toilettes Un dojo</p>
Gymnase Anselme	Des groupes se déplacent l'après-midi pour la pratique de l'escalade, du tir à l'arc, et des sports collectifs ou de raquette. Déplacement en bus privé ou en TCL.
Vélodrome du Parc de la Tête D'or	Des groupes se déplacent l'après-midi pour la pratique du vélo.
Ecole Nové Josserand	Des groupes se déplacent l'après-midi pour la pratique du vélo.
Ecole Meynis	Des groupes se déplacent le matin et/ou l'après-midi pour la pratique du roller, de la trottinette, de la gymnastique et de la sarbacane.
Gymnase Bellecombe	Le groupe des ados se déplacent l'après-midi pour les rencontres sportives avec Divertisport Tronchet
Gymnase Lamy	Des groupes se déplacent le matin pour la pratique des jeux d'opposition

2) OBJECTIFS GENERAUX

Le respect des personnes :	Le respect des lieux de pratique et du matériel :	L'autonomie :
le langage (une attention particulière est portée sur le langage, la politesse et les règles de courtoisie).	propreté des lieux de pratique et de vie (il est nécessaire de sensibiliser les enfants sur les ordures et les déchets : le tri sélectif sera organisé lors des repas à la cantine).	l'enfant a le choix de ses activités (stage). il gère son temps de repas.
l'attitude et le comportement (relation entre les enfants, avec l'équipe pédagogique et envers les personnes extérieures).	le soin porté au matériel sportif et non sportif.	il gère son temps de repos (temps calme après le repas). il gère ses passages aux vestiaires et aux toilettes (en accès libre à tous les niveaux du bâtiment).
la santé (respect des rythmes de vie, alimentation, hygiène...).		

Les OBJECTIFS SPECIFIQUES PAR TRANCHE d'AGE

Pour les 6-8 ans	Pour les 9-11 ans	Pour les 12-16 ans
Investissement des enfants dans la pratique d'une activité sportive identique sous forme de stage permettant l'amélioration des capacités motrices (4 à 5 demi-journées).	Recherche d'autonomie : activités au choix tous les après-midi.	Responsabiliser les adolescents sur les différents temps de la journée : auto-arbitrage, fair-play, déplacements, repas.
	Investissement dans une pratique sportive pendant un stage.	Règles de vie en collectivité Favoriser les échanges : entre eux, rencontre avec les adolescents d'autres centres.
	Règles de vie en collectivité.	Développer le goût de l'effort et l'esprit d'équipe (solidarité).
Découverte d'activités variées (le matin) et fixes dans un planning (simplicité de fonctionnement).		
Règles de vie en collectivité.		

Les OBJECTIFS SPECIFIQUES PAR ACTIVITE

En fonction des tranches d'âge, il sera fait trois groupes :

Petits (6 à 8 ans),	Moyens (9 à 12 ans)	Ados (12 ans et plus)
<p>Le matin, ils choisissent parmi plusieurs activités.</p> <p>L'après-midi, ils choisissent un groupe de stage pour toute la semaine.</p>	<p>Le matin, ils choisissent un stage qu'ils réalisent toute la semaine sur ce moment.</p> <p>L'après-midi chaque enfant choisi son activité parmi un panel de plusieurs activités.</p>	<p>Le matin, ils participent à différentes activités sur le centre (décidé en groupe avec l'animateur).</p> <p>Tous les après-midis, l'ensemble du groupe participe à des rencontres sportives avec les adolescents du Divertisport Tronchet.</p>

Détail des activités proposées :

Jeux aquatiques	Le temps de piscine permet aux enfants de se « dépenser » lors d'activités libres, un temps encadré permet quant à lui la découverte des activités aquatiques : water-polo, parcours, concours de plongeon...
Les jeux et sports collectifs	Il s'agit du foot, du volley, du basket, du rugby, du hand et de la thèque. Mais aussi des sports innovants et sports US. L'activité se décline en une phase de parcours ou d'adresse puis une phase de jeu sous forme de rencontre ou de tournoi.
La gymnastique	L'activité gymnique comprend le trampoline (Initiation à la verticalité, au saut, apprentissage de figures...), la gym au sol et aux agrès ainsi que l'accrogym. Il s'agit essentiellement de découvrir des ateliers nouveaux et se confronter à de nouveaux référentiels (renversement, état d'apesanteur, rotation...)
Sports de raquette	Activités badminton, tennis et tennis de table. La recherche de l'échange est en premier lieu abordée, puis une phase de confrontation est mise en place par la suite. Des notions techniques et tactiques sont abordées.
L'escalade	L'escalade est réalisée au gymnase Anselme. Cette activité vise l'acquisition des consignes de sécurité et leur mise en place, le dépassement de soi par la maîtrise de la hauteur.

Direction des Sports – Service Animation Sportive – Ville de Lyon

Le tir à l'arc et la sarbacane	Ces activités se déroulent à l'école Meynis le matin; elles visent l'acquisition des règles de sécurité et l'approche technique du geste.
Les jeux d'opposition	Découverte de la confrontation avec un partenaire / adversaire ; ...
Activités du cirque	Découverte du bâton du diable, des balles de jonglages, des assiettes chinoises, des diabolos. Possibilité de mettre en place un spectacle.
Patin à glace	Déplacement le matin à la patinoire sur le deuxième créneau : découverte du patin à glace, équilibre, déplacement individuel et collectif... Stage de patin réservé aux enfants de plus de 10 ans (de 9h30 à 10h le mardi, mercredi, jeudi et vendredi) proposé par le service des patinoires. Ce stage permet de pratiquer des activités comme le hockey sur glace. Les casques sont obligatoires pour les enfants et les animateurs.
Les jeux traditionnels	Activités ludiques qui permettent de développer la réflexion, l'éducation et la sociabilité de chacun : éperviers, ballon prisonnier, poules renards vipères, bérets, balle au capitaine...
Jeux d'adresse	Activités mêlant la précision, la coordination et la concentration : tag archerie, boules pédagogiques, fléchettes, lancers...
Vélo	L'activité se déroule au parc de la Tête d'Or pour les 9/12 ans. Découverte du vélo dans l'enceinte du vélodrome ou sortie extérieure en fonction du niveau du groupe. L'activité se déroule aussi à l'école Nové Jossierand pour les 6/8 ans. Une formule de mini stage est proposée sur 3 ou 4 demi-journées. Casque obligatoire pour les enfants et l'encadrement.
Hip Hop	Ce stage de danse urbaine a pour objectif la création d'une chorégraphie qui sera présentée à l'ensemble du centre le vendredi.

MOYENS MIS A DISPOSITION

1) MOYENS MATERIEL

- ◆ Le matériel pédagogique

Le centre dispose du matériel nécessaire à la pratique des diverses activités sportives. Les enfants ont également à disposition du matériel de travaux manuels pour les temps non sportifs.

- ◆ Les transports

Les déplacements s'effectuent à pieds pour les sites proches du centre et en transports publics ou privés pour les lieux de pratiques les plus éloignés.

- ◆ Le matériel administratif

Le centre dispose d'un ordinateur portable avec connexion internet ainsi que d'une imprimante.

- ◆ Le matériel de soin et d'hygiène

Chaque animateur dispose d'une pharmacie pendant toute la durée du centre. Le personnel de service dispose de deux sets de nettoyage (un pour la cantine et un pour les salles). L'ensemble des produits à usage unique est renouvelé chaque vacances.

2) MOYENS HUMAINS

- ◆ Nombre d'agents

L'équipe est composée d'un directeur et d'un directeur adjoint ; ainsi que treize animateurs, plus un personnel de service.

- ◆ Organisation des ressources humaines :

L'équipe de Divertisport Charial comprend des spécialistes vélo, tir à l'arc et escalade afin de répondre à la législation de ces activités. Les autres animateurs

Direction des Sports – Service Animation Sportive – Ville de Lyon

sont polyvalents mais ayant tout de même des particularités. En effet, des animateurs encadrent plus particulièrement le patin à glace et le hip hop.

Trois animateurs sont référents de chaque tranche d'âges : les petits, les moyens et les ados. Ils ont en charge la gestion des horaires et de la répartition des enfants dans les activités, ils sont également le référent identifié pour les enfants et pour les parents.

Chaque animateur reçoit en amont un exemplaire du projet pédagogique, du planning prévisionnel d'activités et du règlement intérieur par messagerie électronique. Nous échangeons par mail ou téléphone avec les animateurs.

Une réunion de préparation est organisée chaque début de semaine. Elle permet de discuter de l'organisation du centre : organisation des temps d'accueil, du temps de midi, aménagement des espaces. Le rôle de chacun ainsi que les exigences attendues sont clairement définis. Cette réunion permet également de rappeler les éléments importants du projet pédagogique ainsi que certaines tâches telles que la gestion des sorties extérieures (pochettes transport), la gestion des activités aquatiques (fiche piscine), la gestion des soins infirmiers (cahier d'infirmier), la réception pique-nique, gestion des enfants sur le centre...

La surveillance de la baignade est effectuée par deux BEESAN du service des piscines et patinoires de la Direction des SPORTS de la Ville de Lyon.

Un animateur du Divertisport Charial a la charge de l'organisation de l'accueil, des groupes, de la distribution des ceintures aux non nageurs, de l'organisation des activités (parcours, courses, plongeur, water-polo...)

Le personnel de service effectue la mise en place de la restauration et le service, puis le nettoyage de la salle ainsi que des sanitaires, des couloirs, des préaux et de l'ensemble de l'établissement que l'on utilise.

◆ Rappel des taux d'encadrement

Piscine	1 pour 8
Gymnastique - Escalade - Patinoire - Tir à l'arc - Cirque - Jeux opposition...	1 pour 12
Sports collectif	1 pour 20 maxi si nécessaire à l'école
Vélo	2 pour 12 en dehors du vélodrome. 1 pour 12 dans l'enceinte du vélodrome et de l'école Jossierand

**MESURES ENVISAGEES pour l'ACCUEIL de MINEURS en
SITUATION de HANDICAP**

La loi d'orientation en faveur des personnes handicapées du 30 juin 1975, complétée par celle de février 2005, a posé les principes de :

- non-discrimination ;
- l'accès de tous à tout, en particulier au droit commun.

Ainsi, tout enfant ou adolescent, quelle que soit la nature de son handicap, peut participer aux différents types d'accueils collectifs de mineurs. La réglementation actuelle prévoit la prise en compte de ces publics dans le projet éducatif.

Le Ministère de la Jeunesse et des Sports a mis en place un ensemble de mesures et de recommandations destinées à favoriser l'intégration de ces publics.

- * Loi n°75-534 du 30 juin 1975 et loi n°2005-102 du 11 février 2005
- * CASF Art R.227-23 et R.227-25
- * Instruction n°00-080 JS du 12 mai 2000 modifiée
- * Instruction n° 01-101 JS du 18 mai 2001 Annexe

En conséquence :

- L'équipe d'encadrement doit aménager le centre et adapter les activités (Accès, sanitaires, lieu d'activité, sortie de secours...) en fonction de l'enfant accueilli ; sur le complexe Antoine Charial, aucun accès n'est prévu pour les personnes à mobilité réduite. En conséquence, l'équipe d'encadrement se laisse la possibilité d'orienter l'enfant à mobilité réduite sur un autre centre plus adapté.
- Le directeur doit rencontrer les parents de l'enfant avant le début du séjour, demander à la famille et à l'équipe médicale qui suit l'enfant un dossier précis le concernant (informations sur sa vie quotidienne, les aspects qui risquent une mise en danger de lui-même et des autres, son système de communication, l'autonomie, ses centres d'intérêt). Le dossier contiendra notamment un certificat médical précisant toutes réserves, inaptitude ou contre-indications. En fonction de l'autonomie de l'enfant prévoir également la rencontre entre l'enfant, et l'animateur référent avant le centre
- Il doit, rencontrer les professionnels qui prennent déjà en charge l'enfant (école, institution, service de soins) avec l'accord de la famille
- Il peut s'appuyer sur les associations locales (ADAPEI...) avec l'accord de la famille
- Si des problèmes de santé sont repérés (épilepsie, ...) il faudra définir un protocole précis de conduite à tenir (avec la famille et / ou les professionnels de santé)

Direction des Sports – Service Animation Sportive – Ville de Lyon

- Le directeur doit informer l'équipe d'encadrement des difficultés rencontrées par l'enfant et du type de problème que celui-ci est susceptible de rencontrer
- L'assistant sanitaire est informé par le directeur de l'ensemble des renseignements disponibles
- Attention : la confidentialité des informations contenues dans le dossier doit être respectée par toutes personnes en ayant connaissance.

Pendant le séjour :

- Dès le début du séjour, les animateurs devront être sensibilisés aux diverses procédures de la vie quotidienne
- Des contacts préalables sont pris avec le médecin pour définir des consignes en cas de problème
- Faire un point quotidien avec la famille et l'animateur référent
- Les conditions de participation à certaines activités seront déterminées en fonction des recommandations médicales et pratiques ; l'animateur sera plus attentif au bien être de l'enfant.

Après le séjour :

- Le déroulement du séjour de l'enfant pourra faire l'objet de remarques, utiles pour la famille.
- Faire un bilan de la semaine avec la famille et l'animateur référent.

MODALITES de FONCTIONNEMENT

1) INSCRIPTIONS INTERNET

- ✓ Modalités de la campagne d'inscription

Les inscriptions se font uniquement par internet sur le site www.lyon.fr quatre semaines avant l'ouverture du centre.

- ✓ Choix des options (repas et de retour)

Le choix est donné d'apporter son propre repas ou de commander un repas payant (repas classique ou sans viande).

Les enfants rentrent seul à partir de 17h15 ou sont récupérés par leurs représentants légaux ou une personne désignée par ces derniers entre 16h45 et 17h15.

- ✓ Choix des activités en fonction des saisons

En fonction de la période, des activités supplémentaires sont proposées : sorties montagne en hiver ; stages avec animation sur une journée (ex : coupe du monde, open parc de Tennis...)

2) SUR le CENTRE

- ✓ Les différents temps de la journée

- ◆ Temps sportifs

En fonction des tranches d'âge, les activités sont adaptées aux caractéristiques des enfants.

- ◆ Temps de restauration

Les enfants restent pour déjeuner (avec leur propre repas ou sur la base de la commande passée à l'inscription)

A leur arrivée, les enfants déposent leur repas dans les réfrigérateurs et le reprennent au moment du repas (voir protocole hygiène et restauration).

Direction des Sports – Service Animation Sportive – Ville de Lyon

Deux services de restauration sont mis en place : à 11h45 pour les 6-8 ans et à 12h30 pour les 9 ans et plus. Ce fonctionnement peut être modifié en fonction du planning de la semaine.

Les enfants sont regroupés par table, un responsable de table est désigné à chaque fois : il veille au rangement de la table en fin de repas et à sa propreté (ne doit pas être dans un état de saleté exagérée).

Les repas se font dans le calme, le niveau sonore doit permettre de parler sans crier.

Il est important de vérifier que chaque enfant ait à manger et que les aliments qu'il amène sont équilibrés : Avoir une nourriture adaptée aux activités physiques.

Les goûters sont pris après les activités de 16h30. En aucun cas les enfants ne mangent pendant les activités. (Les goûters se font dans la cour uniquement).

Le goûter est à la charge des parents.

Il est important de sensibiliser les parents sur les aliments qu'ils donnent à leurs enfants : équilibre du repas de midi, importance du petit déjeuner et du goûter (éviter les chips à quatre heures, privilégier les fruits...)

◆ Temps libres

Sur le temps de midi, les plus petits disposent d'un temps de repos après le repas et d'activités manuelles ; alors que les plus grands peuvent jouer aux ballons ou aux jeux en bois.

✓ Journée type (avec horaires)

Les 6-8 ans :

8h30 :	accueil des enfants sur le centre
9h00 :	rassemblement
9h15 à 11h30 :	activité du matin
11h45 à 12h30 :	repas
12h30 :	temps calme
13h45 :	rassemblement
14h00 à 16h15 :	activité de l'après-midi sur le centre
16h30 :	rassemblement
16h45 à 17h15 :	départ des enfants
17h15 :	départ des enfants rentrant seul

Direction des Sports – Service Animation Sportive – Ville de Lyon

Les 9 ans et plus :

8h30 :	accueil des enfants sur le centre
9h00 :	rassemblement
9h15 à 12h00 :	activité du matin
12h30 à 13h15 :	repas
13h15 :	temps calme
13h45 :	rassemblement
14h00 à 16h15 :	activité de l'après-midi sur le centre
16h30 :	rassemblement
16h45 à 17h15 :	départ enfants
17h15 :	départ des enfants rentrant seul

L'accueil du matin doit permettre de prendre contact avec les enfants et les parents.

✓ Consignes à chaque agent

Respect des horaires (début de journée et activité)	Une trousse de pharmacie est emmenée pour tous les déplacements.	Chaque sortie du centre est signalée avec le lieu et l'itinéraire.
Chaque animateur a en permanence la liste des enfants ainsi que les numéros de téléphone d'urgence (direction).	Il est interdit de fumer devant les enfants (pendant la pause) et de consommer de l'alcool pendant le centre.	Les animateurs sont responsables du bon ordre et du matériel spécifique à leur activité.
Il est impératif de compter les enfants à chaque déplacement, chaque activité, au début à la fin, dans les transports...et de vérifier le taux d'encadrement en fonction de l'activité ou du déplacement.	Les animateurs spécialistes sont garants de la sécurité de leur activité (réglementation disponible au bureau) et peuvent arrêter l'activité s'ils jugent que celle-ci ne répond pas aux exigences de sécurité.	Tous les faits importants (soins, accidents, altercation entre enfants ou animateurs, punitions...) doivent être signalé au directeur et à l'ensemble de l'équipe pendant les débriefings ou à tout moment jugé utile ; l'animateur prend des sanctions immédiates et adaptées.
Les animateurs veillent aux respects de l'environnement (pas de papiers par terre, pas de dégradation, ...) et des locaux (sanitaires, douches, vestiaires...).	Les temps d'accueil ne sont pas des temps de pause pour les animateurs, ces derniers sont impérativement en activité ou au contact des enfants.	La tenue doit être correcte à chaque instant de la journée et adaptée à l'activité (maillot de bain pour la baignade...), port du gilet DIVERTISPORT obligatoire.

MODALITES d'EVALUATION du CENTRE

1) Modalités d'évaluation de l'accueil

Objectifs pédagogiques	Situations	Evaluation
Améliorer les relations interpersonnelles	- Sur les temps de pratique et sur les temps informels. Attitude, langage, respect des autres enfants, des adultes et des lieux. Les enfants sont repris tout au long de la journée par l'équipe d'animation.	Combien d'enfants par jour ont fait l'objet d'une sanction ? Le langage utilisé : Y a-t-il beaucoup d'insulte, de gros mots ? Entraide entre les enfants ?
Développement des capacités	- Sur les temps de pratique en activité.	Des épreuves tests sont réalisées lors des séances de stage de fin de semaine pour mesurer les apprentissages et les compétences des enfants.

2) Modalités d'évaluation des agents



DIVERTISPORT



DIRECTION DES SPORTS
Service Animation Sportive
Tél : 04 26 99 63 25
Fax : 04 26 99 62 79

Fiche d'évaluation saisonnier

Vacances :	PRINTEMPS 2019
-------------------	-----------------------

DATE :	15-avr.-19	au	19-avr.-19
---------------	-------------------	-----------	-------------------

CENTRE :	CHARIAL	DIRECTEUR :	HAZELLE / KIRSCHE
-----------------	----------------	--------------------	--------------------------

NOM et PRENOM :

Sécurité	Satisfaisant	Insuffisant
Encadrement sécurisé		

Animation	Bien	A améliorer	Insuffisant
Animation et adaptation d'une séance			
Polyvalence et créativité			
Préparation, vérification et rangement du matériel			

Vie du centre	Bien	A améliorer	Insuffisant
Implication, autonomie, prise d'initiatives			
Relations professionnelles (équipe, parents, partenaires)			
Relations avec les enfants			
Connaissance et maîtrise du fonctionnement du centre			
Attitude, dynamisme			

Appréciation générale :

Date :	jeudi 11 avril 2019	Signature du directeur :
---------------	----------------------------	---------------------------------

Je reconnais avoir pris connaissance de l'évaluation ci-jointe.

Nom et prénom du vacataire :	Signature:
Date:	
Fait à Lyon	

Commentaire :

ANNEXES